

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Band:** 22 (1951)  
**Heft:** 3

## **Inhaltsverzeichnis**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

P34

# LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXII<sup>e</sup> ANNÉE

PARAIT UNE FOIS PAR MOIS N° 3. MARS 1951

## SOMMAIRE :

*Message de la Direction de la Foire Suisse d'Echantillons à l'ADIJ  
A travers l'actualité économique.*

*La physionomie de la Foire Suisse d'Echantillons : L'horlogerie.  
Renseignements divers.*

## MESSAGE A L'ADIJ

Chaque année l'avantage nous est offert, à l'occasion de la Foire, de lancer dans ce Bulletin un appel à la population jurassienne.

Nous ne croyons pas manquer à une objective discrétion qui nous est dictée par la nature même de notre institution en cherchant à donner à cette invitation la forme d'un message de sympathie et de reconnaissance à l'endroit de l'Association pour la défense des intérêts du Jura. Il y a 20 ans, en effet, que pour la première fois elle consacrait un numéro de son bulletin à la Foire de Bâle.

Si toute forme de collaboration relève de liens amicaux, il est des appuis qui vous tiennent plus particulièrement à cœur. C'est bien le cas pour celui qui nous est prêté par une association qui dans sa sphère d'influence concourt à l'expansion économique de sa région alors que, sur un plan plus large, la Foire participe à l'expansion économique de notre commune patrie.

Il nous a plu en cette circonstance de parcourir les numéros précédents du Bulletin de l'ADIJ. Nous y avons retrouvé le reflet de rapports toujours plus étroits entre Bâle et le Jura. Le nombre des exposants jurassiens à la Foire de Bâle n'a cessé d'augmenter. On s'enorgueillissait d'en compter une soixantaine en 1932. Ils sont aujourd'hui 112. La nature de la participation a aussi fortement évolué accusant le caractère de manifestation essentiellement industrielle qu'est devenue la Foire de Bâle. Par corollaire, la participation jurassienne montre, elle aussi, le chemin parcouru en vingt ans par le Jura dans la voie de son industrialisation.

Ses industries naissantes ont commencé par recourir à la Foire pour l'écoulement de leurs produits dans le pays. Les industries clés de cette région, l'horlogerie et la mécanique surtout, ont ensuite trouvé un contact avec les marchés internationaux que leur ouvre la Foire.

Et nous pouvons souscrire sans réserve aux réflexions qu'énonçais en 1932 dans ce même Bulletin M. René Steiner, le diligent et si dévoué secrétaire de l'ADIJ, lorsqu'il écrivait :

*« La Foire de Bâle est rapidement devenue internationale...  
Par son intermédiaire, des débouchés intéressants ont permis*